Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 62 (2004)

Heft: 3: Employabilité des cadres seniors : trop vieux ou trop expérimenté ;

Quels besoins en formation dans les entreprises microtechniques

Artikel: Réseaux de l'avenir : Néode, mode d'emploi (résumé de la

communication de Pierre-Olivier Chave)

Autor: Bacon, Nicolas / Chave, Pierre-Oliver

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-141540

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RÉSEAUX DE L'AVENIR NÉODE, MODE D'EMPLOI

Résumé de la communication de Pierre-Olivier CHAVE Président de NEODE, Parc scientifique et technologique Neuchâtel SA par Nicolas BACON, étudiant, HEG ARC-Neuchâtel

Cet article résume la seconde intervention de Monsieur P.-O. Chave au Club 44 à la Chaux-de-Fonds, le 18 novembre 2003. Le président du parc technologique NÉODE s'attache à présenter ledit parc dont l'ambition est de devenir le technopôle suisse des microtechniques.

La structure de Néode s'inscrit dans la valorisation de la recherche, opération complexe, allant de l'innovation à l'exploitation, à faible taux de réussite : 10 à 15 %. Si l'invention constitue la base, il faut un bon produit au bon moment (d'où l'importance de l'aspect temps), sur le bon marché, intégré à un business plan valable. Et il faut aussi diverses compétences : vente, gestion, organisation, finance et stratégie. Celles-ci réunies, on peut penser aux moyens techniques de développement, aux surfaces de travail, ainsi qu'aux moyens financiers.

La structure que représente Néode possède des moyens, en l'occurrence les divers instituts, centres et écoles polytechniques et spécialisées qui constituent son environnement, avec le double-objectif : favoriser et coacher tout démarrage, et mettre à la disposition du tissu industriel de la région un outil de recherche appliquée dont les PME, qui ne peuvent pas toujours disposer des structures de R&D, peuvent bénéficier. Autrement dit, favoriser et coacher tout démarrage, et renforcer et diversifier le tissu économique et donc favoriser la création d'emploi.

L'importance d'une telle structure est due à la disparition d'activités à faible et moyenne valeur ajoutée emportées par la mondialisation.

La structure de Néode est celle d'une société anonyme dotée d'un conseil d'administration de 5 membres et animée par un coach directeur.

Les moyens financiers sont assurés par l'Etat de Neuchâtel, à hauteur de 1.5 millions de francs, ainsi que par la Confédération pour un autre million.

Néode, mode d'emploi. Il existe plusieurs phases que l'on peut résumer ainsi : une période d'incubation de quatre à six mois, suivi de la constitution d'un «Business Model», et l'assurance d'un environnement et d'un coaching. La création de la société effectuée, on passe au financement selon diverses modalités (prêts sans intérêts par exemple). Finalement autoporteuse, l'entreprise quitte le parc.

^{*} cf. résumé de la première intervention, pages 60-61